



Principales décisions de la réunion du Conseil Municipal du 17 février 2023

ORDRE DU JOUR :

- **INTERVENTION DE MORGANE CHARPENTIER POUR PRESENTER AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL LES ACTIVITES DU COLLECTIF DU CIRQUE**

Un week-end cirque et spectacle vivant sera organisé les 19 et 20 août 2023 au village de Marcouyeux.

- **DEMANDE DE SUBVENTIONS D.E.T.R. ET CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LE CHANGEMENT DES FENETRES ET DE LA PORTE DE LA MAIRIE**

Le maire Jean-Claude Besseau présente au conseil municipal le projet de travaux pour un montant de 13 307 € HT (moins-disant), après établissement de 2 devis. 2 fois 40 % de subvention sont sollicités auprès du préfet et du département soit 10 646 € HT. Après délibération, approbation à l'unanimité du conseil municipal.

- **DEMANDE DE SUBVENTIONS D.E.T.R. ET CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LA VOIRIE EN 2023**

Le maire présente au conseil municipal le projet de travaux, pour un montant total de 52 552 € HT, qui concerne les routes de la Chèze, du Rabout et de Puy Chouliat.

Le total des subventions mobilisables est de 42 042 € HT avec un reste à charge de 10 510 €. Après délibération, approbation à l'unanimité du conseil municipal.

- **SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISEMENT**

Le maire propose au conseil municipal de faire évoluer le schéma d'assainissement de la commune, à l'occasion de l'aménagement de la future zone d'activité intercommunale au nord de la RD 1089 à proximité des ateliers municipaux.

Après délibération, approbation à l'unanimité du conseil municipal pour lancer l'étude.

- **CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE**

Pour garantir une bonne organisation des services à la cantine, le maire propose de créer un poste permanent d'adjoint technique territorial à raison de 28 heures hebdomadaires. Cette création pérennise le contrat actuel du cuisinier. Il est aussi proposé la possibilité d'un accompagnement, via les services de la chambre d'agriculture, dans les domaines de l'équilibre alimentaire et de la loi EGalim.

Après délibération, approbation à l'unanimité du conseil municipal.

- **QUESTIONS DIVERSES**

Téléphonie et bureautique mairie : une rencontre a eu lieu avec Corrèze Ingénierie débouchant sur un rapport de préconisations à mettre en oeuvre.

Equipements stade : pour le changement des projecteurs, un dossier LEADER a été déposé pour un financement de 80 % des 24 768 € HT de travaux. La réponse est en attente. Pour les vestiaires, un réglage à distance du chauffage a été installé.



MAIRIE DE MONTAGNAC-SUR-DOUSTRE (19300)

Appartement et salle polyvalente du Jardin : une réponse de financement négative a été reçue de la région pour les travaux de rénovation prévus. De nouveaux dispositifs vont être étudiés pour engager des travaux sur au moins un appartement communal en 2023.

Préau du Jardin : la toiture va être refaite par les services techniques pour un montant de 3 000 €.

Cimetière du jardin : le mur écroulé va être rebâti par les services techniques.

Rideaux du foyer rural : leur changement est validé pour un montant d'environ 1 500 €.

Etang de Gros : une fuite sur la digue a été réparée par les services techniques.

Accès PMR chapelle : une rampe d'accès doit être réalisée prochainement.

Local de la société de chasse : le bornage du terrain va être fait prochainement.

PanneauPocket : ce service gratuit d'informations et d'alertes numériques sur téléphone portable vient d'être mis en place sur la commune. Notre Communauté de Communes finance ce dispositif sur son territoire.